

20.—L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération

(a) Un rapport de la Commission de Police, à l'effet de payer une balance de compte *re* construction du poste de police No 13.

(b) A l'effet de payer à M. J.-Arthur Godin, architecte du poste de police No 13, la balance des honoraires qui lui sont dus pour ses services,

M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin MARIN, *Propose*: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin Robinson soulève un point d'ordre, alléguant que ledit rapport de la Commission de Police ne peut être pris en considération, attendu que le rapport de l'architecte n'y est pas annexé.

Sur ce, M. l'échevin Proulx produit une copie du rapport de l'architecte.

M. l'échevin Robinson s'oppose à l'étude dudit rapport attendu qu'il n'est pas signé par l'architecte.

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin ROBINSON, appuyé de M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé de nouveau à la Commission de Police.

21.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des rapports des Commissions des Finances et de la Voirie,

(1) Pour opérer le virement d'un montant de \$1,515.03

(2) Pour opérer le virement d'un montant de \$2,706.07.

(3) Pour opérer le virement d'un montant de \$400.00.

(4) Pour opérer le virement d'un montant de \$2,000.00.

(5) Pour opérer le virement d'un montant de \$375.70.

Sur proposition de M. l'échevin GIROUX, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient de nouveau renvoyés à la Commission de la Voirie pour plus ample considération.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin GIROUX,

Le Conseil s'ajourne.

RENE BAUSET,

Asst. Greffier de la Ville.

JULES CREPEAU,

Asst.-Greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 janvier.

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que cette assemblée s'ajourne à 5 heures p.m., aujourd'hui, pour continuer l'ordre du jour.

L.-O. DAVID,

Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,

Assistant Greffier de la Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale ajournée du 21 janvier.

Son Honneur le Maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

20.—The order of the day being read to consider

(a) A report of the Police Committee, to pay a balance of account *re* construction of No. 13 Police Station;

(b) To pay to Mr. J. Arthur Godin, architect of No. 13 Police Station the balance of fees due to him for his services.

Ald. PROULX, seconded by Ald. MARIN,

Moved: That said report be adopted.

Ald. Robinson raised a point of order contending that the said report of the Police Committee could not be considered inasmuch as there was no report of the architect attached thereto.

Ald. Proulx thereupon produced a copy of the architect's report.

Ald. Robinson objected to the consideration of said report inasmuch as the same was not signed by the architect.

And a debate arising,

On motion of Ald. ROBINSON, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be referred back to the Police Committee.

21.—The order of the day being read to consider reports of the Finance and Road Committees,

(1) To vary a sum of \$1,515.03.

(2) To vary a sum of \$2,706.07.

(3) To vary a sum of \$400.

(4) To vary a sum of \$2,000.

(5) To vary a sum of \$375.70.

On motion of Ald. GIROUX, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said reports be referred back to the Road Committee for further consideration.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GIROUX,

The Council adjourned.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

JULES CREPEAU,

Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 21st January.

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates, Clearihue, Dagenais, Lévesque, L'Espérance, Turner, Gallery, Robillard, Lavallée, Larivière, Stearns, Leclaire, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, Guay, David, Roy, Carter, Lamoureux, Prud'homme, McKenna, Resther, Messier, Labrecque, Brodeur.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That this meeting do now adjourn until 5 o'clock p.m., to-day, to continue the order of the day.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

Report of adjourned special meeting held the 21st January

His Worship the Mayor Louis Payette, Esq., in the chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Giroux, Proulx, Yates,